

Mon Mémo-tri Spécial Jardin

Tontes de pelouses

En paillage

Séchez les tontes, puis déposez-les en fines couches autour des plantes.

En mulching

Laissez vos tontes sur le sol afin de nourrir le gazon et conserver son humidité.

Au compost

En petites quantités et préalablement séchées.

Préservez la biodiversité

En tondant moins régulièrement ou en optant pour une coupe haute (8 cm).

Branches

En broyat

Pour faciliter leur stockage et pouvoir l'utiliser facilement au jardin.

En paillage

Broyés et utilisés autour des massifs, pour le potager, les allées, etc.

Au compost

Broyés, ils sont une excellente source de matière sèche.

Location de broyeur à domicile

Renseignements auprès de l'ADEN de Marchésieux au 06 76 70 88 44



Feuilles

En paillage

Broyées à la tondeuse.

Au compost

En automne, elles peuvent être stockées près du composteur pour constituer une réserve de matière sèche pour l'année entière.

Biodéchets

Au compost

Les déchets de cuisine : épluchures et fanes, marc de café et son filtre, coquilles d'œufs, pain en petits morceaux, fruits et légumes abîmés...

.....
Commandez un composteur à prix mini !

Renseignements auprès du service déchets.



NE BRÛLEZ JAMAIS VOS DÉCHETS VERTS !

Brûler des feuilles mortes ou des branchages est **interdit par la loi** et passible d'une **amende de 750 €**.

Utilisez-les comme une **ressource** via le **compostage** ou le **paillage**.

Sinon, **déposez-les en déchetterie**.



50 kg

de végétaux brûlés



14 000 km*

parcourus en voiture essence



*Source : ADEME



Besoin d'aide pour trier ?
Téléchargez l'appli CITEO